

ifop

pour



Différents enseignements se dégagent de cette enquête menée par l'Ifop pour le Collectif Maires pour l'Enfance auprès de 500 maires de France.

1. Tout d'abord, les Maires se montrent très largement favorables au maintien d'un modèle parental construit autour d'un père et d'une mère.

Ainsi, 81% d'entre eux considèrent qu'au nom de la défense des intérêts de l'enfant, il faut maintenir ce modèle, contre 16% qui estiment qu'ils doivent accepter toutes les demandes d'individus visant à devenir parent au nom de l'égalité des droits.

Cette opinion, si elle est majoritaire quels que soient les caractéristiques socio-démographiques et géographiques des maires interrogés, ne s'impose pas avec la même force parmi les différentes catégories de la population analysée. Elle dépend :

- du sexe : 83% des hommes privilégient le modèle familial traditionnel, contre 71% des femmes ;
- de l'âge : les maires les plus âgés sont les plus ardents défenseurs du schéma traditionnel hétérosexuel (89% chez les maires âgés de 65 ans et plus contre 75% chez ceux de moins de 50 ans) ;
- de la taille de la commune : plus la commune est importante, plus les maires mettent en avant le souhait de garantir la liberté de chacun et d'accepter à ce titre toutes les demandes de parentalité, même si cela est toujours minoritaire (26% dans les communes de plus de 20 000 habitants, 15% dans celles de moins de 2 000 personnes) ;
- de la proximité politique des maires : le clivage politique s'affirme comme étant même le plus important sur ce thème, les élus de droite mettant de façon quasi unanime en avant la défense du modèle parental classique (94% et même 96% à l'UMP) alors que leurs homologues de gauche ont une vision différente sur cette question (64% d'entre eux considèrent qu'il faut maintenir le modèle parental père-mère contre 34% qui souhaitent accepter les demandes de tous).

2. En ce qui concerne leur vision de la famille et les évolutions de sa définition et de sa composition, les maires montrent une opposition marquée aux différents thèmes évoqués.

On relève ainsi **un refus unanime du mariage polygame** (98% se disent plutôt opposés), et **une opposition importante au sujet du recours pour les couples homosexuels masculins à la fécondation in vitro ou à la procréation artificielle** (79% contre 18% qui se disent favorables), **du mariage homosexuel** (74% contre 23%), **et de l'adoption d'enfants par les couples homosexuels** (73% contre 25%). La mesure à

laquelle ils sont le moins opposés, même si le refus reste largement majoritaire, est la possibilité pour des couples homosexuels féminins d'avoir recours à l'insémination artificielle afin d'avoir des enfants (61% contre 35%).

On peut noter que les femmes, généralement plus ouvertes aux évolutions des schémas familiaux, sont moins favorables que les hommes à l'insémination artificielle pour les couples homosexuels féminins (30% contre 36% pour les hommes). Cette question de l'insémination artificielle pour les couples homosexuels féminins suscite quasiment le même niveau d'opposition quelle que soit la catégorie étudiée. On observe juste un clivage politique. Les maires sympathisants de gauche sont en effet majoritairement favorables à cette mesure (59% d'entre eux contre 26% des maires de droite).

A l'exception de la polygamie qui rencontre une opposition générale (les scores évoluent entre 95% et 100% d'opposants selon les catégories), les autres mesures proposées montrent des différences en terme de sexe du répondant, d'âge et de taille de la commune. Ainsi les femmes, les plus jeunes et les maires des communes les plus importantes sont généralement plus favorables à ces différentes mesures. Mais elles sont surtout très largement marquées par le clivage politique gauche-droite. Ainsi les maires de gauche montrent une opposition plus limitée concernant ces mesures (49% d'opposants concernant l'adoption par des couples homosexuels, 51% concernant le mariage et 66% pour le recours à la fécondation in vitro et la procréation artificielle pour les couples homosexuels hommes) alors que les maires de droite s'y montrent plus fortement opposés (respectivement 88%, 87% et 88%).

3. Dans l'exercice de leurs fonctions, les maires semblent cependant n'avoir presque jamais été directement confrontés à cette question de l'évolution du schéma familial.

Ainsi seuls 2% d'entre eux affirment avoir déjà reçu une demande de mariage entre deux personnes de même sexe, alors que 98% d'entre eux disent ne jamais avoir reçu une telle demande. Ces demandes de mariage homosexuels sont plus courantes dans les plus grandes communes. Ainsi 1% des maires de communes de moins de 2000 habitants disent en avoir déjà vu, alors que 6% des maires de communes de 2 000 à 20 000 habitants a déjà vécu cela, et 6% des maires de communes de plus de 20 000 habitants également.

4. Signe de leur forte implication sur ces questions, les maires veulent pouvoir peser dans une éventuelle législation sur le mariage et l'adoption des couples homosexuels.

Ainsi 65% d'entre eux considèrent que les maires devraient être consultés avant toute initiative législative concernant le mariage homosexuel ou l'adoption d'enfants par des couples homosexuels, contre 34% qui estiment que ce n'est pas le cas.

Les hommes (66%), les plus jeunes (70% des maires de moins de 50 ans) et ceux exerçant leurs responsabilités municipales depuis peu (69% des maires dont il s'agit du premier mandat) et les maires de droite (68%) sont les plus favorables à une consultation qui est majoritairement souhaitée dans toutes les catégories de la population interrogée.

5. En écho à la première question dans laquelle ils mettent en avant la défense de l'enfance dans le débat sur l'adoption, ils soulignent la fragilité des enfants face à la vie affective de leurs propres parents.

74% d'entre eux estiment ainsi que les enfants éprouvent souvent de grandes difficultés à s'adapter aux choix de vie affective de leurs parents. A l'inverse, pour 21% d'entre eux, les enfants sont souvent capables de s'adapter aux choix de vie de leurs parents.

On peut là encore remarquer une différence d'opinion entre les hommes et les femmes. Celles-ci semblent faire plus confiance aux enfants pour s'adapter aux choix de vie affective des parents que les hommes (27% contre 21%). Un léger clivage politique apparaît ici également : les maires sympathisants de droite estiment à 78% que l'adaptation est délicate pour les enfants alors que les maires de gauche ne partagent ce point de vue qu'à 70%.